

Réactions après les propos de Daniel Cousin Instant inapproprié ?



La communication autour des arriérés de salaire de Daniel Cousin va-t-elle empoisonner l'ambiance au sein des Panthères...



...à 36 jours du match contre le Burundi ?

Guy-Romuald MABICKA

Libreville/Gabon

C'EST un nouveau coup de gueule de Daniel Michel Cousin, qui intervient après l'échange verbale virulent qu'il avait eu, le 17 novembre 2018, avec Pierre-Claver Maganga Moussavou, lors du match Gabon-Mali comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations "Égypte 2019". On se rappelle que le sélectionneur national n'avait pas apprécié l'intrusion du

vice-président de la République dans le vestiaire. Il n'avait fondamentalement pas tort. Mais, en Afrique, un aîné reste un aîné et il avait fini par présenter ses excuses à son "aîné". Trois mois après, il a lancé une nouvelle boule puante. Dans un article publié par Jeune Afrique, il dénonce le cumul de près de six mois d'arriérés de salaire. Les réactions n'ont d'ailleurs pas tardé. Sur la toile, chacun y va de son commentaire. Certains soutiennent que, à l'instar d'autres travailleurs, les employeurs de Daniel Cou-

sin ne peuvent pas le laisser sans salaire pendant un semestre. D'autres estiment inappropriée cette sortie de l'entraîneur des Panthères du Gabon. Parmi ces derniers, il y a, bien sûr, le ministre d'Etat aux Sports, Alain-Claude Bilie-By-Nze. Pour soutenir leur point de vue, ils font la relation avec la prochaine rencontre de l'équipe nationale fanion. En effet, dans un peu plus d'un mois, le Gabon va disputer un match capital contre le Burundi, à Bujumbura, comptant pour la dernière levée de la phase

qualificative pour la Can 2019. «Je suis désolé que Daniel Cousin, qui tient l'équipe nationale à un mois d'un match décisif contre le Burundi, puisse tenir de tels propos qui portent un coup à la fois à l'image du pays, au moral de l'équipe et à son honorabilité à lui», s'est frustré le chef du département ministériel des Sports. Non sans appeler le sélectionneur national à faire "encore" preuve de patience, puis de déplorer le fait que ce dernier ne lui ait pas laissé le temps de régler ce problème exposé

aujourd'hui sur la place publique. «Le ministre des Sports fait fi de ce que ventre affamé n'a point d'oreilles», a réagi un internaute. Les avis des uns et des autres sont à considérer à leur juste valeur. Les communications non maîtrisées autour des affaires de ce genre peuvent impacter négativement la sélection nationale, du point de vue de la concentration. Les fiascos des équipes de France et d'Espagne, respectivement lors des Mondiaux 2010 et 2018, sont l'illustration parfaite des

conséquences auxquelles l'on ne pense pas souvent. Il est donc souhaitable que la sérénité revienne rapidement. Que Daniel Cousin se tourne systématiquement vers ses employeurs dans la quête de solutions à un problème le concernant. Enfin, à ces derniers de communiquer sur les difficultés de ne pouvoir honorer les engagements pris vis-à-vis du sélectionneur national dont le tort est d'avoir accepté la mission qui lui a été confiée simplement sur la base de la confiance.

Daniel Cousin rattrapé par sa négligence ?

J.F.M

Libreville/Gabon

DEPUIS l'annonce sur les six mois d'arriérés de salaires non versés au technicien gabonais Daniel Cousin, l'affaire défraie la chronique. Pour les initiés, rien n'est surprenant, d'autant que depuis plusieurs années, passion oblige, le football a toujours fait se soulever les foules dans notre pays. Même hors du stade. Toutefois, faut-il croire que l'ancien international gabonais a été roulé dans la farine par l'actuel ministre des Sports, ou a-t-il été tout simplement naïf ? De l'avis de certains anciens joueurs et entraîneurs rencontrés, ce n'est pas du tout normal que depuis la prise de fonction du sélectionneur national, le ministère des Sports, principal employeur du technicien gabonais, ne puisse pas honorer ses engagements contractuels, surtout à quelques semaines d'un match couperet que les Panthères vont devoir livrer face au Burundi, de surcroît en déplacement. D'autres, par contre, estiment que le successeur du technicien espagnol Antonio Camacho - celui-ci a quitté la tête du staff technique de l'équipe nationale avec, lui aussi, des arriérés de salaire -, a une part de responsabilité dans ce qu'il



Daniel Cousin ici lors du match contre le Soudan du Sud. Va-t-il rester en poste ?

dénonce. La première remarque faite à Cousin est le fait de n'avoir pas été vigilant avant de se mettre sur le banc de touche des Panthères. Car un adage dit : "les promesses n'engagent que ceux qui les tiennent". Comment comprendre qu'un ancien professionnel, l'un des plus chevronnés du pays en matière de football, oublie de se mettre à l'abri en signant son contrat, verbal soit-il ? La première leçon à retenir est donc la légèreté avec laquelle l'ancien professionnel gabonais a eu à négocier son affaire. Daniel Cousin, sachant qu'il n'a pas de vécu dans le métier de sélectionneur, a-t-il seulement sauté sur l'occasion, se mettant ainsi dans la position du faible ? Faut-il aussi croire que c'est par opportunisme qu'il a accepté ce poste ?

Nous ne sommes pas loin de le penser. Car pourquoi lui, qui avait été qualifié de patriote, au lendemain de sa prise de fonction après le désistement de Pierre Aubame, par le ministre des Sports Alain-Claude Bilie by Nze, n'a-t-il pas attendu l'issue du match de Bujumbura pour monter au créneau ? A ce jour, seul le cas Daniel Cousin est désormais connu de tout le monde. Qu'en est-il de ceux du coach adjoint Zita Mbanangoye, du manager général François Amegasse, et des trois techniciens français présents depuis la prise de fonction de Daniel Cousin ? Jointe hier, la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), par la voix de son secrétaire général Jean-Paul Tchibinda, a affirmé : « la Fégafoot n'a signé aucun contrat avec Daniel Cousin. »





La société Airtel Gabon lance un appel d'offre pour la fourniture des services d'archivage physique et numérique des contrats d'abonnement de ses clients.

Pour postuler, les candidats doivent être préenregistrés dans la base de données fournisseurs d'Airtel Gabon.

Aussi, prie-t-elle les prestataires intéressés non encore référencés dans sa base de données de bien vouloir fournir une copie des documents suivants pour la création de leurs comptes fournisseurs :

- Attestation d'imposition ;
- Attestation d'immatriculation à la TVA ;
- Chèque en blanc (ou attestation bancaire) ;
- Pièce d'identité du représentant légal ;
- Fiche circuit ;
- Copie des statuts

Pour plus d'informations veuillez contacter le numéro ci-après :
Tel : 07 28 00 78